

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Band: 29 (1969)

Rubrik: Organisations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organisations internationales

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

Le Comité du tourisme de l'OCDE a siégé le 24 février. Notre vice-président, M. Adolf Martin, directeur de l'Office fédéral des transports, a été réélu président à l'unanimité pour une nouvelle période. Les restrictions françaises de devises ont constitué le principal point à l'ordre du jour. La délégation suisse était composée, sans changement, de M. Martin et des directeurs de la Fédération suisse du tourisme, de la Société suisse des hôteliers et de l'ONST. Divers événements politiques ont entravé l'effort de libéralisation de l'OCDE et ont eu des conséquences préjudiciables au développement du tourisme. La Suisse s'en est ressentie. L'OCDE envisage avec inquiétude les risques qu'impliquent les décisions qui réintroduisent, même « temporairement », des réglementations en matière de devises.

Le Comité du tourisme a tenu une nouvelle session à Paris, les 8/9 juillet; elle a coïncidé avec le 20^e anniversaire de cette institution, dont le tourisme suisse apprécie à leur juste valeur le rôle et l'importance. Le comité a donné son assentiment à un ample rapport sur le développement du tourisme dans les États membres en 1968. Il a procédé à un échange de vues sur son activité ultérieure, l'encouragement du tourisme par l'État et l'amélioration des statistiques touristiques internationales. Il a constaté que les problè-

mes posés par les restrictions en matière de devises, décrétées par la France et la Grande-Bretagne, restaient une source d'inquiétude.

L'ONST est par ailleurs membre des organisations mentionnées ci-après.

COMMISSION EUROPÉENNE DE TOURISME (CET)

La commission s'est réunie le 15 mars à Amsterdam et les 4/5 septembre à Stockholm. Elle a arrêté les mesures qu'appellent la propagande commune aux États-Unis au cours de l'année prochaine et l'étude du marché touristique américain. A l'appui des thèses sur le thème « Liberté du tourisme » publiées en 1968, la commission a élaboré une étude économique exhaustive sur les restrictions apportées à la libre circulation des touristes.

Le 3^e Trans-Atlantic Travel Congress, organisé par la CET en collaboration avec le groupe « CanMexUs » (Canada, Mexique, États-Unis), a eu lieu du 12 au 14 mars à Amsterdam. Il a traité le thème « Growth and Profitability in the Super-jet Age ».

La troisième réunion de la CET, qui s'est déroulée à Dublin les 29/30 octobre, a ratifié le budget de propagande 1970 des organisations européennes affiliées. Elle a abordé la préparation du Trans-Atlantic Travel Congress de 1970, qui aura lieu aux États-Unis et du congrès de l'ASTA en 1970

à Amsterdam. Il est prévu d'entreprendre une étude approfondie du marché touristique européen.

UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES OFFICIELS DE TOURISME (UIOOT)

Le problème épineux de la transformation de l'UIOOT en une organisation intergouvernementale est resté à l'ordre du jour. La Suisse s'oppose à ce que l'UIOOT prenne un caractère politique, ce qui serait préjudiciable à son efficacité. Le représentant suisse a confirmé cette opposition lors de la session du Comité exécutif (Le Caire, 24-28 mars) et de la Conférence intergouvernementale sur le tourisme à Sofia (15-28 mai), où notre directeur avait été mandaté par le Conseil fédéral. Le problème a été réexaminé dans son ensemble par le Conseil économique et social des Nations Unies lors de sa 47^e session (Genève, juillet/août) et par l'assemblée générale de l'ONU en décembre. La 21^e assemblée générale de l'UIOOT, qui a siégé à Dublin du 27 octobre au 5 novembre, a pris diverses mesures pour renforcer les structures de l'organisation. Elle a envisagé la création progressive de secrétariats « régionaux » dans les divers continents. Les quatre commissions techniques ont été remplacées par un Comité technique du programme et de la coordination. L'ONST est désormais membre du Comité exécutif. Le nouveau président de cette union mon-

diale est M. Georges Faddoul (Liban) qui a succédé à M. Agustín Salvat (Mexique).

Lors de l'assemblée générale de l'UIOOT, le problème de la transformation de l'UIOOT en une organisation intergouvernementale du tourisme s'est présenté sous un jour nouveau. La création d'une organisation spécialisée de l'ONU par décision de son assemblée générale ne pouvant plus être envisagée, ce dont notre pays se félicite, l'UIOOT a voté une résolution conforme aux vœux de l'ONST et des autorités suisses: Elle vise à renforcer les structures actuelles de l'organisation par une révision des statuts, la reconnaissance de son caractère d'organisation intergouvernementale par l'ONU et les Etats membres, des mesures propres à écarter les influences politiques, des structures financières de nature à maintenir les charges dans des limites raisonnables. Cette réforme demandera un certain temps, même si aucun revirement inopiné ne l'entrave. Le Conseil économique et social et l'assemblée générale des Nations Unies ont voté en fin d'année déjà des résolutions favorables aux vues suisses.

COMMISSION RÉGIONALE DE TOURISME POUR L'EUROPE (CRTE)

La CRTE – commission de l'UIOOT qui groupe 32 pays de l'Ouest et de l'Est de l'Europe – a siégé du 22 au 26 septembre à Malte sous la présidence

du directeur de l'ONST. Elle a accepté un rapport sur l'évolution récente du tourisme européen, la propagande des organisations membres et le développement des infrastructures touristiques (hébergement, transports, formation professionnelle). Notre directeur a mis fortement l'accent sur la circulation sans entrave des touristes de tous pays. Lors de la seconde séance, qui a coïncidé avec l'assemblée générale de l'UIOOT à Dublin, notre directeur, dont le mandat arrivait à échéance, a été remplacé à la présidence de la commission par M. Harald Langer-Hansel (Autriche). Les représentants du Portugal et de la Roumanie ont été nommés vice-présidents pour la période 1970-71.

PROPAGANDE COLLECTIVE DES PAYS ALPINS

Les délégués des sept pays (Allemagne, Autriche, France, Italie, Monaco, Suisse et Yougoslavie) qui composent cette communauté de travail se sont réunis du 10 au 12 juin à Krems sur le Danube. La session, qui visait à coordonner les diverses propagandes aux Etats-Unis, a été présidée par notre directeur. La Communauté a commandé un nouveau film sur le massif des Alpes au producteur américain André de la Varre; ce dernier a entrepris à ses frais le tournage d'un film en couleur de 35 mm qui sera diffusé par son réseau de distribution. Pour la Communauté, il tournera un film de 27 minutes en 16 mm, qui sera mis à la

disposition des bureaux de voyages et de diverses organisations et associations aux Etats-Unis.

